

La ville achète le Château !



NUMÉRIQUE

Un nouveau site Internet www.vinay.fr s'est modernisé et propose un service plus accessible aux Vinois



RETOUR SUR UN NOËL EXCEPTIONNEL À VINAY

Marché de Noël, feu d'artifice, repas des Aînés
Un grand bravo à tous les organisateurs !



La vie de Château

La Mairie va racheter le Château du Montvinay au Diocèse de Grenoble. Le premier édifice aurait été construit par le marquis de Lestang au **XVIII^{ème} siècle**. En 1869, la bâtisse, très détériorée, a été rachetée aux enchères **32 000 francs** par M. Brun-Faulquier. Ce dernier l'a détruite et reconstruit à la place un magnifique Château type Louis XIII.

Source : Vinay, Didier Jungers, ed. Edith et Moi.

Infos pratiques

Mairie de Vinay

Place de l'Hôtel-de-Ville

38470 Vinay

Tél. 04 76 36 70 37

Courriel : mairie@vinay.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h

Service Urbanisme

Permanences : Lundi de 8h30 à 12h

Mercredi de 13h30 à 17h / Vendredi de 13h30 à 16h

Service Scolaire

Permanences : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous Tél. 04 76 36 52 33

Médiathèque intercommunale

Ouverte le lundi de 10h à 12h, le mardi de 14h à 18h,

le mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Déchetterie intercommunale

Ouverte lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mardi et jeudi de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 18h Tél. 04 76 38 66 03

Marchés sur la place du Champ de Mars

le lundi de 6h à 13h et le vendredi de 14h à 20h

Les permanences des services publics à votre disposition en MAIRIE :

Conciliateur de Justice :

M. Barnoud

le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de 13h30 à 17h sur RDV à prendre en Mairie

au CENTRE MEDICO-SOCIAL du Conseil départemental :

1, rue Paul Martinais

Tél. 04 57 53 11 20

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / mercredi de 8h30 à 12h30

Accueil physique : lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

- Assistantes sociales :

sur rendez-vous 04 57 53 11 20

- Permanence insertion (PLIE) :

sur rendez-vous au 06 30 11 39 09

- Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

sur rendez-vous 04 76 36 38 38

- Consultations de nourissons :

sur rendez-vous 04 57 53 11 20 tous les mardis

- Puéricultrices et sage-femmes :

sur rendez-vous 04 57 53 11 20

- Aria 38 (accueil handicap) :

1^{er} et 3^{ème} mercredi de 8h30 à 12h sur RDV 04 76 38 05 85 ou 06 27 82 02 58

La Mission Locale Jeunes Saint-Marcellin Vercors est là pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans toutes les démarches facilitant leur insertion et leur vie quotidienne. Pour rencontrer un conseiller à Vinay, prenez rendez-vous au 04 76 38 83 42.



Carnet

Naissances

Octobre 2022

Nael MENESES

Novembre 2022

Jules PIC

Albane GERMAIN

Esmée EYMARD CANDELA

Décembre 2022

Abby HAUDEBOURG

Mariage

Octobre 2022

Sylvie LEAL CARNEIRO et Calogero DICO

Décès

Octobre 2022 :

Philippe MANDIER

Novembre 2022 :

Henri ROMAIN

Albert ESCOFFIER

Décembre 2022 :

Maurice CAILLAT

Gilles CARLIN

Madeleine MARRON

NOUS NOUS SOMMES ENFIN RETROUVÉS !



PHILIPPE ROSAIRE,
Maire de Vinay
Vice-Président
de Saint-Marcellin
Vercors Isère
Communauté en
charge de l'Eau et
de l'Assainissement

La salle des fêtes était trop petite vendredi 20 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux et je vous en remercie. Quelle joie de se retrouver pour notre **toute première cérémonie** depuis notre élection après deux années blanches !

Et que dire de la préparation des fêtes de Noël ? Vinay a brillé de mille feux et une fois encore, vous avez répondu présents. **Le marché de Noël a été l'apothéose d'un mois d'animations chargé.** Le feu d'artifice que nous n'avions pas pu tirer pour les Rosières a dignement cloturé une journée magique. Encore merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ce succès.

Le budget de la Ville a été **voté en avance** cette année pour coller aux opportunités de projets. Et ceux-ci ne manquent pas. Les travaux du nouveau gymnase ont été lancés, la ville est en train de racheter le

Château du Montvinay et les études pour le rapprochement de nos écoles des Mayette sont bien engagées.

Ce qui n'empêche pas d'avoir pu **voter un budget de la ville responsable.** Les taux d'imposition communaux ne bougent pas en dépit de hausses des prix anticipées. Les élus ont souhaité rester prudent et pour chaque nouveau projet, aucun risque financier n'a été ou ne sera pris.

Parmi les temps forts de ces dernières semaines, je veux noter la **remise des écharpes aux jeunes du nouveau Conseil Municipal des Enfants.** Vous trouverez dans ce bulletin les photos portraits de ces enfants engagés au service de leur ville. Je les remercie ici pour leur engagement enthousiaste !

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023.

Philippe ROSAIRE, Maire de Vinay et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Contact : Mairie - 04 76 36 70 37

Actu photos



LES ÉCHOS DU TRÉRY

Journal d'informations municipales
édité par la Mairie de Vinay

7 Place de L'Hôtel de ville
38470 Vinay

Tél. : 04 76 36 70 37
www.vinay.fr
mairie@vinay.fr

Directeur de la publication :
Philippe Rosaire

Responsable de la rédaction :
Myriam Sciabbarrasi

Rédaction, réalisation :
Angélique Vial

Photos :
Freepik,
contributeurs

Imprimerie Savigny
4 Grande Rue
38470 Vinay
04 76 36 71 24

Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.



Conseil Municipal du 18 janvier 2023 qui a entériné le rachat du Château du Montvinay.



Le 19 janvier, les enfants du périscolaire ont visité les ateliers de la pâtisserie Champon.



Le 12 janvier, Jacky Somveille, adjoint aux Affaires sociales a présenté ses vœux aux résidents et personnel de l'Ehpad.



Le 14 décembre, le Maire Philippe Rosaire accueille le nouveau CME !



Le 18 novembre, le maire et ses adjoints accueillent les Aînés pour le repas du CCAS.

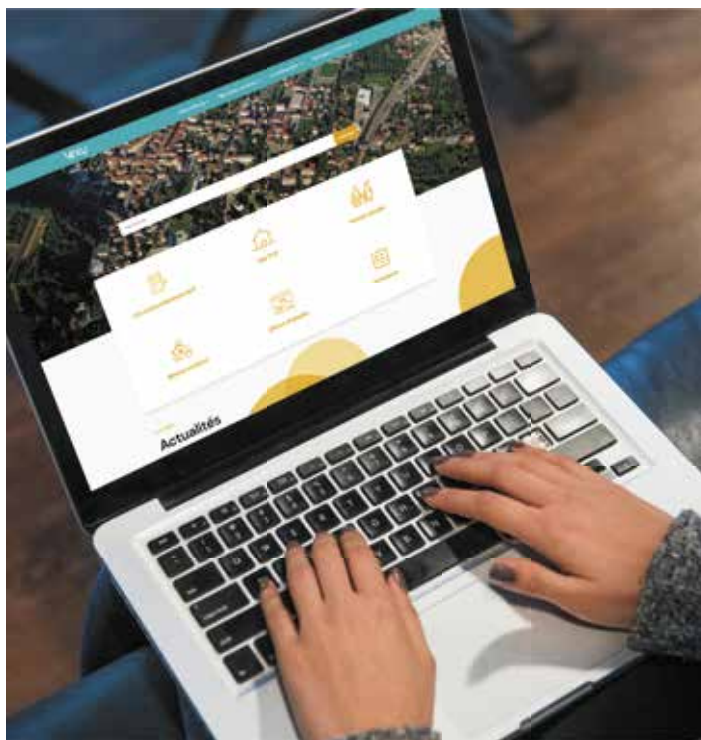
La Ville se dote d'un nouveau site Internet !

En 2023 la commune se met sur son 31 avec son nouveau site Internet. Nous avons conscience de l'enjeu d'un site internet pour les habitants d'une commune, il s'agit d'un réel outil nous permettant de communiquer et vous permettant de trouver les informations qu'il vous faut. Nous avons entamé il y a quelques mois, une refonte du site internet de la commune. L'objectif était de vous offrir **la meilleure expérience possible**. Ce site internet est conçu pour rassembler les fonctionnalités les plus récentes et les plus performantes tout en gardant **une interface simple et facile d'accès**. Vous pourrez trouver tout ce dont vous avez besoin grâce à nos options de recherche et de filtrage complètes. De plus, nous avons essayé de faciliter au maximum votre expérience utilisateur en ajoutant des boutons raccourcis en page d'accueil :

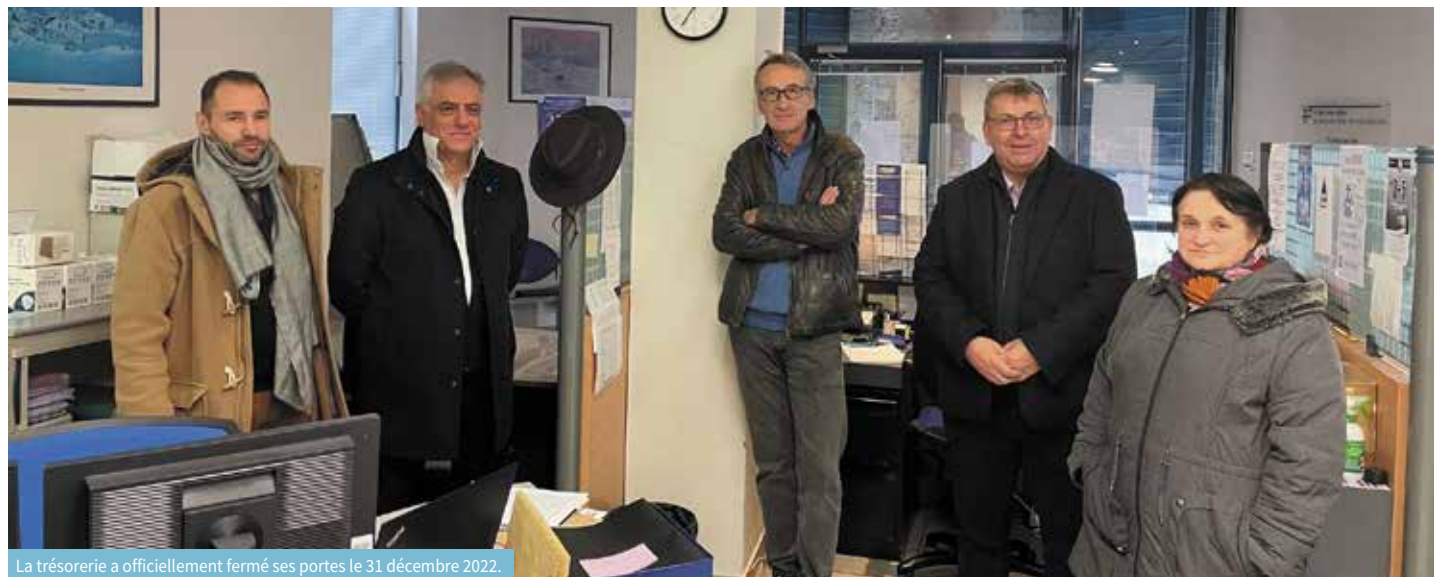
- Le portail famille
- Les menus scolaires
- Les offres d'emploi
- Géo PLU
- Les annuaires



Nous avons de plus modernisé le design de notre site et mis à jour l'ensemble des catégories afin de les rendre intuitives pour vous assurer de trouver exactement ce que vous cherchez. ■



Fermeture de la trésorerie et nouveau projet !



La trésorerie a officiellement fermé ses portes le 31 décembre 2022.

La trésorerie de Vinay située rue du Vieux Pont a fermé ses portes à la fin de l'année dernière. Les services sont désormais centralisés à Saint-Marcellin (*Centre des Finances publiques - Service de Gestion Comptable - 62, avenue du Collège - 38160 Saint-Marcellin ; sgc.saint-marcellin@dgfip.finances.gouv.fr / 04 76 64 09 98 / ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h*). **Un accueil spécifique a été mis en place à la mairie de Vinay pour accompagner les habitants** dans leur prise de rendez-vous avec le personnel de la trésorerie. Un réseau de proximité de points de contact permet également aux usagers de régler leurs factures, amendes ou impôts au Trésor Public. Direction le tabac **Brechon**

33, Grande Rue et le **Monti 12**, place de l'Hôtel de Ville. À l'annonce de la fermeture, Les élus et services de la Ville ont rapidement commencé à réfléchir à l'utilisation des locaux laissés vacants. Une visite des locaux a eu lieu le 13 décembre en présence du **Maire Philippe Rosaire** et des **Docteur Barnet et Barjoux**. L'idée est de transformer ces bureaux en un espace consacré au soin de la personne et les proposer à de nouveaux médecins qui souhaiteraient s'installer à Vinay ou d'autres professionnels du secteur médical et paramédical. Deux médecins Vinois prennent leur retraite d'ici à la fin du 1^{er} trimestre 2023, il faut faciliter leur remplacement ! ■

Le tout nouveau Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère



Au 1^{er} janvier 2023, le Centre Hospitalier de Saint-Marcellin, La Résidence d'Accueil et de Soins Le Perron de Saint-Sauveur et la **Résidence Brun Faulquier** de Vinay se sont regroupés juridiquement pour donner naissance au Centre Hospitalier Intercommunal Vercors Isère (**CHIVI**). Avec 20 ans de direction commune et de coopération active, avec leurs ADN hospitaliers et médico-social, le CHIVI et ses **850 professionnels** poursuivent leur engagement pour répondre aux besoins de la population dans le domaine de la santé, de la prévention et de l'accompagnement.

Un nouveau logo définit cette nouvelle identité juridique et sera progressivement apposé sur la signalétique des 4 sites géographiques. Après l'installation du scanner en avril 2022 au sein du CH de Saint-Marcellin, dans un partenariat public privé, la rénovation du bâtiment d'EHPAD Le Varjé au Perron en 2022, la finalisation des travaux de modernisation de l'EHPAD Brun Faulquier de Vinay en cours, ce regroupement est annonciateur de **nouveaux projets de modernisation** importants pour l'avenir. ■

L'aide au chauffage du CCAS

Mise en place en 2012 pour tous les habitants de la commune, la campagne d'aide au chauffage du CCAS de Vinay est renouvelée en 2023 ! Ce coup de pouce est cumulable avec les aides de l'État (chèque énergie, chèque bois et fioul) et attribué sur conditions de ressources. Pour constituer votre demande, munissez-vous des pièces justificatives nécessaires (liste disponible sur le site de la ville, rubrique CCAS ou directement auprès du CCAS au 04 76 36 58 23 / ccas@vinay.fr). Le CCAS est à votre disposition pour vous accueillir du lundi au vendredi. Les agents sont là pour vous renseigner, vous diriger vers le bon interlocuteur si besoin et vous aider à effectuer vos démarches, y compris en ligne.

Horaires d'ouverture du CCAS

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le vendredi de 8h30 à 12h. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Faites-nous en part, nous pouvons venir à votre rencontre ! ■

aide au chauffage 2022 - 2023

rendez-vous pour constituer votre dossier : **avant le 30 avril 2023**

envoi des dossiers et pièces justificatives :
mail : ccas@vinay.fr ou RDV au CCAS

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h
tel : 04 76 36 58 23
ccas@vinay.fr

vinay
CCAS

Les échos de l'actu

LE RETOUR DES DÉCLARATIONS DE LA SAINT VALENTIN



C'est l'heure d'être romantique ! Mots d'amour, déclarations ou autres petits poèmes... Le panneau électronique de la ville se met à votre disposition pour la diffusion de vos messages. Envoyez-nous vos messages à : valentin@vinay.fr **avant le 12 février 2023 !** Nous diffuserons vos messages le 14 et 15 février ! Nous comptons sur vous pour mettre de l'amour dans l'air à Vinay !

PROTECTION DES COURS D'EAU



En tant que propriétaire riverain d'un cours d'eau, vous bénéficiez de droits, mais aussi de devoirs. Un fascicule pratique a été édité par le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de

l'Isère) pour vous les rappeler et vous donner des pistes d'intervention pour gérer durablement ce milieu. Pour rappel, si vous êtes propriétaire d'un terrain au bord d'un cours d'eau, vous êtes propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci.



**+ d'infos :
symbhi.fr/
pour-sinformer**

En attendant Noël...

Retour sur un Noël



Au restaurant scolaire, repas de Noël le 15 décembre.



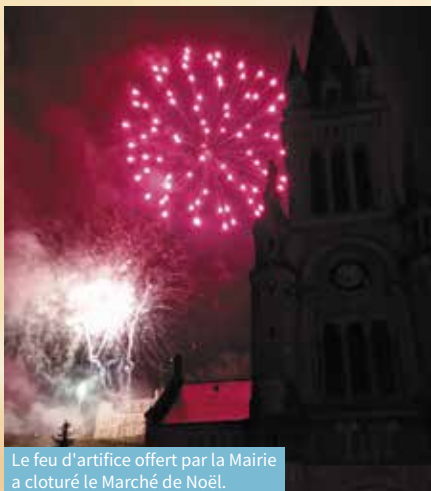
Dans toutes les écoles, un goûter offert par la Mairie a été distribué par le Père Noël.



À la Résidence autonomie...

Le Père Noël était accompagné des adjointes Vanessa Savigny et Myriam Sciabbarrasi ainsi que les conseillers municipaux Ghislaine Genin, Patricia Morgado Do Monte, Firmin Lopez, Christine Curto, Victoria Audin et Nicolas Bossu-Picat.

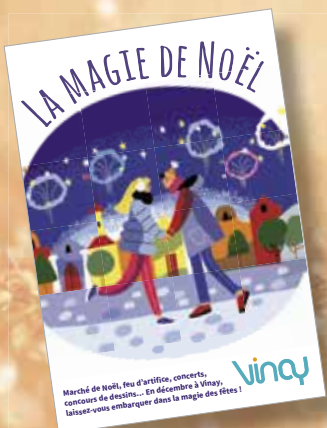
Le repas s'est déroulé en chanson avec une prestation de la chanteuse Laëlle venue spécialement pour l'occasion afin d'interpréter des morceaux de variété française. Les résidents étaient accompagnés par le personnel de la résidence, le pôle social et les membres du Conseil d'Administration du CCAS.



Le feu d'artifice offert par la Mairie a clôturé le Marché de Noël.



Le 11 décembre, le Marché de Noël a rassemblé de nombreux Vinois ravis de se retrouver enfin !



Agenda spécial Noël 2022



La Mairie a distribué dans toutes les boîtes aux lettres un programme des festivités de l'Avent. Une initiative appréciée par les Vinois



magique à Vinay



Bravo

Les résultats du concours des dessins de Noël



Agathe Rust

Louise Rozand



Amy Papin Houbre



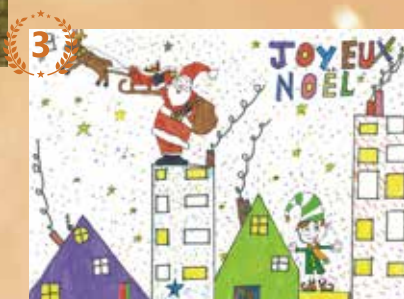
Juliette Rozand



Ania Beladem

- de
8 ans

8-12
ans



Yanis Jourdan



Lina Beladem



Djenna Boukriba Antri



Mathilde Clec'h

12-16
ans



Morgane Bernard-Brunel



Monika Kesztyus

+ de
16 ans



Maud Guillot

Le grand tirage au sort de l'Union des commerçants vinois



Le 5 janvier, le bureau de l'UCV a procédé au tirage au sort de sa grande tombola de Noël.

À l'occasion de sa Quinzaine de Noël, l'Union des Commerçants Vinois a proposé une tombola originale. Les participants devaient avoir fait des achats dans au moins 5 commerces vinois différents pour pouvoir glisser leur bulletin dans l'urne. 18 chanceux tirés au sort se sont partagés 2 000 euros offerts en bons d'achat. 37 commerçants ont participé à cette très généreuse opération. Le tirage au sort a eu lieu le 5 Janvier au chalet de l'UCV du Marché de Noël installé devant la salle des fêtes.

Liste des gagnants : Fabienne Melinon, Lydie Beullac, Véronique Rostaing, Nathalie Desiré, Clothilde Bonheure, Jérôme Mandier, Magalie Dubois, Danièle Glenat et Sila Toller : 50 euros. Valérie Guillot, Andrée Belle, Martine Belissard, Stéphanie Le Briz et Jacqueline Combe : 100 euros. Marie-Noëlle Caze : 200 euros. Christine Jullien : 300 euros. Céline Duboucher : 500 euros.

✦ PATROUILLES DE POLICE ET GENDARMERIE



Des patrouilles pédestres coordonnées Gendarmerie / Police Municipale ont été menées en fin d'année. Des prises de contact ont été effectuées avec les commerces et les habitants pour **renforcer la proximité** et la présence sur le terrain, mais aussi de s'assurer de la sécurité dans la ville.

✦ NOUVEAUX ARRIVANTS



Les nouveaux Vinois ont été accueillis dignement en décembre ! Pour l'occasion, Philippe Rosaire, Maire de Vinay ainsi que ses adjoints et ses conseillers municipaux étaient réunis. Ils ont pu se présenter en personne, mais aussi présenter l'ensemble des agents et services de la mairie. Tous ont reçu le livre de Vinay en cadeau.

✦ JOBS D'ÉTÉ : AVIS AUX CANDIDATS



Vous voulez décrocher un job d'été aux services techniques, à la piscine ou à la résidence autonomie ? C'est le moment de postuler ! La campagne d'information et d'inscription sera lancée au mois de février. Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet www.vinay.fr.

Voeux : une première réussie



Vendredi 20 janvier 2023, cérémonie des voeux du Maire.

Plus de 400 Vinois étaient réunis le 20 janvier à la salle des fêtes pour la première cérémonie des voeux de l'équipe municipale. Après avoir profité d'un bon vin chaud, l'ensemble des invités ont été accueillis en musique par l'ensemble harmonique Vinois, puis, **Raymond Bodin** Conseiller Municipal a pu introduire la cérémonie avec **Myriam Sciabbarrasi** afin de remettre les prix aux gagnants de nos concours photos et dessins. L'ensemble des



adjoints et certains conseillers municipaux ont ensuite pu revenir sur l'année écoulée et les projets aboutis dans leurs domaines respectifs. Le Maire a ensuite pris la parole pour présenter les perspectives 2023. Enfin un film restrospectif a été diffusé. Si vous ne l'avez pas encore vu, vous pouvez le retrouver en scannant le QR code ci-contre.



La Sainte-Barbe des pompiers



Samedi 21 janvier 2023, la Sainte-Barbe a pu être célébrée après deux années blanches.

L'Amicale des sapeurs pompiers a récemment organisé sa traditionnelle Sainte-Barbe à la salle des fêtes. Les délégations de pompiers présentes pour l'occasion ont été accueillies par le Maire **Philippe Rosaire**. Au coeur des discussions : la nouvelle caserne qui devrait être livrée au printemps ! L'unité de Vinay accueille une quarantaine de pompiers et intervient dans 14 communes environnantes. En 2022, elle a enregistré 524 interventions. Le commandant **Bernard Gateau**, représentant les Services départementaux incendies et secours (Sdis) avait fait le déplacement pour

cette belle cérémonie, la première depuis celle de janvier 2020 ! Un émouvant hommage au lieutenant **Gilles Carlin**, l'ancien chef de caserne de Vinay a été rendu avant la Marseillaise entonnée par les Jeunes sapeurs-pompiers.

La caserne a besoin de vous !

Le chef de caserne a profité de l'occasion pour alerter sur le manque de sapeurs opérationnels en semaine. Donnez un sens à l'engagement en rejoignant les sapeurs pompiers de Vinay !

AOP noix de Grenoble : une récolte historique



40 ans qu'on avait pas récolté autant de noix dans notre secteur ! **Arnaud Rivière**, Président du CING (Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble) estime à 40 % la hausse de la récolte 2022 par rapport aux autres années. La canicule

de cet été, contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, n'a pas détérioré la pousse et les pluies de fin juin et du 15 août ont permis aux arbres de stocker leurs réserves. Compte-tenu de la quantité, la qualité est plus que correcte. Bref, **la récolte 2022 a été un très bon cru !** L'heure est désormais à la commercialisation et là, l'AOP Noix de Grenoble subit deux facteurs pénalisants. Tout d'abord la baisse

du pouvoir d'achat qui fait que les consommateurs se concentrent sur les produits plus essentiels d'où une baisse de 20 % des ventes. Malgré tout, selon Arnaud Rivière : « *L'appellation Noix de Grenoble permet de contenir la baisse comparé aux fruits sans appellation* ». Le second facteur concerne la concurrence sur le marché mondial et un agenda un peu particulier. La production américaine de noix de 2021 a subi plusieurs mois de retard à l'export (Covid, Guerre en Ukraine) et de fait, la production française de 2022 est arrivée sur le marché mondial trop peu de temps après que l'américaine ait été écoulee. Le stock important couplé à la baisse de la consommation a une influence sur le prix, d'autant plus que la majorité des noix de Grenoble sont vendues à l'export, et donc subissent les aléas du cours mondial. L'année 2023 sera donc particulière et la filière va devoir s'adapter aux contraintes, mais il convient de rester optimiste étant donné **le dynamisme de la filière de la Noix de Grenoble.** ■

Des nouvelles lunettes sans bouger de chez soi

Matthieu Cordelle vous accueille les matins dans sa boutique d'optique. L'après-midi, il part en tournée pour faire de la vente de lunettes et des examens de vue de routine à domicile. Il sillonne les routes de Grenoble à Bourgoin-Jallieu en passant par Valence. Cela fait trois ans qu'il offre ce service et récemment, il a aménagé une boutique au centre de Vinay pour vous accueillir les matins et le samedi toute la journée. En dehors de ces horaires, il s'aménage des tournées et se rend parfois à domicile, parfois en maison de retraite et même dans les structures de soin. Le déplacement n'est pas facturé en tant que tel. Il suffit d'appeler pour prendre un rendez-vous. Il viendra avec ses nombreuses "valises à lunettes" qui vous offriront tout le choix nécessaire. Matthieu Cordelle, âgé de 40 ans, est originaire de la région parisienne. Lui et sa femme, dont la famille a des racines dans la région, sont installés à Varacieux depuis 2014. **Cordelle Opticien, 12 cours de la Libération. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h. 06 32 99 65 86**



Matthieu Cordelle vous accueille 12 cours de la Libération.

Une toute nouvelle équipe chez Generali



Chloé Costa Moreira, Cindy Finet, Patricia Paron et Coralie Ciancia.

Le saviez-vous ? Depuis janvier 2021 Generali a changé son équipe ! Celle-ci vient de fêter ses deux ans sur la commune de Vinay, mais aussi à Tullins. En effet, Generali, ce sont deux agences de proximité avec 4 collaboratrices, chacune spécialisée dans un domaine de référence. **Cindy Finet** : responsable d'agences

spécialiste du domaine professionnel ; **Patricia Paron**, spécialiste dans le règlement des sinistres ; **Coralie Ciancia**, spécialiste du marché emprunteur ; **Chloé Costa Moreira**, alternante en charge des particuliers. Cette nouvelle équipe jeune et dynamique a pour mot d'ordre le « Renouveau ». Nos 4 professionnelles mettent un point d'honneur à entretenir une relation client basée sur l'écoute et la proximité avec un service après-vente de qualité. Dans un objectif de développement, d'information et de satisfaction clients, elles organisent une à deux fois par an, des **réunions privilégiées** qui consistent à informer et faire découvrir des sujets du quotidien qui nous concernent tous. Ces réunions se déroulent en partenariat avec les commerçants locaux dans le but de faire découvrir leur métier et créer un moment convivial et de partage. La dernière en date, est la réunion sur l'épargne salariale organisée en octobre dernier à la **Brasserie Tetras Byre**. La prochaine réunion privilège sera **sur le thème de la retraite**, un sujet au cœur de l'actualité, qui devrait se dérouler courant mai, dans le tout nouvel atelier de fabrication du cordonnier Choucas. ■

Un budget 2023 ambitieux

Le budget 2023 a été voté avec un peu d'avance en décembre 2022. Cette année encore les taux communaux de fiscalité restent parfaitement stables. Les hausses de prix annoncées ont été anticipées et seront contenues cette année. Il faudra rester très vigilant sur leur évolution. Des mesures ont déjà été votées pour les limiter. Néanmoins et malgré le contexte, Vinay continue à investir dans des projets d'avenir, signe de bonne santé !

Fiscalité

Les taux communaux des impôts restent stables

0% d'augmentation des taux votés par le conseil municipal de Vinay. Depuis 15 ans, ceux-ci n'ont pas bougé pour ne pas pénaliser les foyers déjà bien impactés par toutes les hausses de prix. Pour information, les bases nationales augmentent quant à elles de 6,5 %.



Les économies d'énergie

35 000 € d'économies par an

La facture d'électricité de la Ville s'élève à 180 000 € par an dont 80 000 € consacrés à l'éclairage public. L'extinction de l'éclairage public entre 0h00 et 5h00 du matin a été **votée à l'unanimité** au Conseil municipal le 12/10/22.

Cela permet de réaliser de belles économies. Parallèlement, la Ville a engagé un important travail de modernisation de ses installations (recours aux LED, thermostats performants...)



Cession de la Centrale thermique

1,5 million d'€

Recette qui sera intégrée au budget dans le 1^{er} trimestre 2023 résultant de la cession de la centrale thermique à GEG le 29 décembre 2022. La structure jusqu'ici gérée par la Ville de Vinay servait de manière ponctuelle et nécessitait une importante remise aux normes.

GEG la rachète à la Ville pour développer un autre projet plus pérenne.



Dotations de l'État & subventions

Les dotations de l'État sont **maintenues en 2023**. Les élus restent très prudents quant à leur pérennité.

Parallèlement, sur chaque projet, l'équipe cherche minutieusement toute subvention qui pourrait être perçue. Le 18 janvier 2023, la ville a signé une **convention avec l'organisme Finances et Territoires** pour être mieux accompagnée dans sa recherche de subventions.



Finances & Territoires



9 125
Budge
de la
de V

Emprunts et capacité de désendettement

En 2022, la moyenne des villes de France métropolitaine était de 4,5 ans*. La situation d'une collectivité est inquiétante si cet indice est supérieur à 12.

Vinay est donc bien placée et est encore en capacité d'emprunter sur des projets structurants.

6 ans
capacité de désendettement (CA)



*Observatoire des finances et de la gestion publique locales

Recettes

— Fonctionnement **5 220 780 €**
— Investissements **3 905 200 €**

x et responsable

Le Château du Montvinay

1,3 million d'€

La vente du Château du Montvinay par le Diocèse de Grenoble à la Mairie a été actée officiellement le 31 janvier 2023.

La Mairie souhaitait conserver ce monument emblématique dans le patrimoine communal. C'est une belle opportunité ! Un projet à vocation touristique sérieux est à l'étude. Les loyers perçus par la Ville permettront d'amortir les travaux de rénovation.



980 €
t 2023
ville
inay

Les travaux du gymnase

3 996 317 €

C'est un projet structurant pour la ville en général et pour l'aménagement du centre-ville. Les travaux d'extension ont démarré en janvier 2023 et devraient s'achever début 2024. La réhabilitation de l'existant débutera au printemps et sera terminée avant la fin de l'année 2023.

PLAN DE FINANCEMENT

3 996 317 €	Montant global du projet
- 1 000 000 €	Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 840 000 €	Subvention du Département de l'Isère
- 426 838 €	Subvention de l'État
= 1 729 479 €	Autofinancement de la ville de Vinay



Dépenses

Fonctionnement **5 220 780 €**
Investissements **3 905 200 €**

Les coûts énergétiques



La facture d'électricité de la Ville de Vinay n'explosera pas en 2023, compte-tenu du contrat dans lequel la ville est engagée. Il convient toutefois d'être très prudents pour les années à venir. Entre 3 et 4 fois plus chère selon les prévisions les plus pessimistes. D'où la nécessité d'investir pour limiter l'impact de la hausse sur nos finances publiques.

X3
évolution du prix
de l'électricité
annoncée pour
2024

Rapprochement des Mayette

Les différentes études pour la construction d'une nouvelle Mayette 2 à proximité de Mayette 1 sont lancées !



Top 3 des dépenses

1 2 3

Frais de personnel

vinay
CCAS

Dons aux associations

CCAS

180 000 €



+ 110 000 € budgétisés en 2023 en faveur de l'action sociale.

NOUVEAUTÉ
Une convention d'objectifs pour celles touchant plus de 2 000 € de dons.

La gendarmerie

Gendarmerie
nationale



Le permis de construire a été validé, l'acte de vente du terrain sera signé en 2023 et les travaux débuteront cette année !

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants élu !



Le Maire Philippe Rosaire a remis les écharpes tricolores aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants mercredi 14 décembre 2022. Le mandat du nouveau CME est enfin lancé ! Pour l'occasion, étaient également présents l'adjointe Vanessa Savigny et les conseillers Ghislaine Genin, Firmin Lopez, Christine Curto et Patricia Morgado Do Monte. Tous ont pu féliciter les jeunes élus.



Lyna Lepage
CM1



Ximena Garcia Gonzalez
CM2



Lya Detroyat
CM2



Evan Lacour
CM2



Yanis Guihard
CM2



Amy Papin Houbre
CM2



Pauline Euvrard
CM2



Emma Rocha Costa
CM1



Evan Jacolin
CM1



Augustine Audin
CM1



Fabien Fayard Dosseh
CM2



Alix Calisto
CM1

Le mot de... Vanessa Savigny



C'est important pour nous, élus, de voir comment les jeunes qui n'ont pas encore l'âge de voter appréhendent l'action publique. J'aime entendre ce qu'ils attendent de nous. De plus, ils apportent des idées de projets que nous n'aurions sans doute pas eues. Enfin, selon moi, le Conseil Municipal des enfants renvoie l'image d'une ville moderne et à l'écoute de sa jeunesse.

Passation de pouvoir



Le 26 novembre 2022, anciens et nouveaux élus enfants se sont retrouvés au City parc en présence du Maire Philippe Rosaire, de l'adjointe Vanessa Savigny et de Ghislaine Genin conseillère municipale chargée du CME. Les anciens élus du CME ont planté des arbres autour du City parc pour laisser une trace symbolique de leur mandat. Les élus sortants ont reçu une médaille du maire comme remerciement pour leur engagement et laisser un souvenir de leur mandat.

Amaury Gaude, Monsieur chauffage et économies

Amaury Gaude vient de rejoindre l'équipe d'agents de la Mairie. Il passera la moitié de son temps à Vinay, l'autre à la mairie de Saint-Marcellin où il aura des fonctions similaires. Concrètement, il débute avec deux missions : gérer la régie de chauffage urbain et améliorer la sobriété énergétique dans les bâtiments communaux et sur l'éclairage public. Il travaillera sur tous les postes d'économies : des investissements pour réduire la consommation à la mise en place d'énergies renouvelables sur le territoire en passant par l'accompagnement des utilisateurs pour changer les habitudes. Tout droit venu de la Manche où il exerçait le poste de responsable Environnement et déchets à la communauté de communes de la Baie du Cotentin, il termine actuellement une formation à distance sur la **sobriété énergétique**. Installé à Saint-Marcellin, il a rejoint la région pour se rapprocher de sa conjointe. À Vinay, il commence par un gros travail de terrain pour cerner les besoins et les économies possibles. Il remontera ensuite les données récoltées et proposera des solutions concrètes. Âgé de 25 ans, il est originaire des Alpes-maritimes, a effectué une partie de ses études à Saint-Étienne avant de prendre son premier poste dans la Manche. Nous lui souhaitons la bienvenue ! ■



Amaury Gaude a rejoint l'équipe de la Mairie au mois de janvier 2023.

VIE D'ICI / LES ASSOCIATIONS VINOISES

LeZ'Arts en Fête demandez le programme !



Fête des Lumières.



Le 9 octobre, Balade Artistique et Gourmande.



Soirée " On va guincher à Vinay ".

L'association LeZ'Arts en Fête a proposé en cette fin d'année 2022 toujours autant de rencontres artistiques qui ont enchanté un public enthousiaste et demandeur. Le 9 octobre, la Balade Artistique et Gourmande a été un franc succès avec une participation encore en hausse pour cette 3^{ème} édition. Cette année au départ de la salle des fêtes de L'Albenc, le parcours a permis de découvrir quatre spectacles de danse, contes, cirque, chorale et un concert au moment de la dégustation de l'assiette gourmande. Une navette Vinay-L'albenc a pu être mise en place par le prêt du mini-bus de la mairie.

La saison 2022-2023 de l'action « *On vous emmène au spectacle* » a repris avec le 18 octobre au grand Angle de Voiron pour la pièce « *Un couple magique* » écrite par Laurent Ruquier ; s'est poursuivie le 10 décembre à Lyon pour la Fête des Lumières avec un car complet ! Et le 11 janvier à Chateaufort sur Isère pour la pièce « *Drôle de genre* » avec Victoria Abril et Lionel

Astier. Au fil des saisons les cars se remplissent de plus en plus et nos concitoyens en redemandent...

La soirée du 26 novembre « *On va guincher à Vinay* » à la salle des fêtes avec le groupe *Cocktail Fusion* a permis aux passionnés de la piste de partager un moment convivial et chaleureux autour d'une assiette de Tapas sans oublier Pierre Picarretta pour initier aux premiers pas les moins avertis.

En 2023, à noter dans vos agendas :

Le **samedi 11 mars** une soirée concert avec les groupes *On s'serre les coudes* et *The comments*. Le **samedi 18 mars** « *On vous emmène au spectacle* » vous transportera à Lyon à la Maison de la danse pour vibrer avec la compagnie québécoise « *La machine de cirque* » qui présentera son spectacle alliant cirque, danse, musique et humour... Réservez vite il ne reste plus que quelques places.

+ d'infos 06 79 83 52 53 ou <https://lezartsenfete-vinay.fr/>

Les activités des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les activités réalisées à la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers sont multiples. Tout au long de l'année, ils s'initient à l'apprentissage de **manœuvres incendies et de secourisme** (seul et en équipe) les samedis après-midi. Afin de les préparer physiquement à ces exercices qui demandent force et endurance, ils réalisent également des activités sportives les mercredis soir. Ces entraînements sont dédiés au renforcement cardio-musculaire, l'endurance et quelques exercices spécifiques comme le grimper de corde ou encore le franchissement de parcours sportifs. Par le biais de ces activités, les jeunes assimilent des valeurs, comme **l'esprit d'équipe, l'entraide, le respect, la discipline, mais également la satisfaction du dépassement de soi**. Les JSP se sont déjà illustrés cet automne, avec déjà des résultats lors du premier Cross, celui de la Sainte Barbe en novembre. L'occasion d'une belle journée malgré un temps gris et froid, où la section a commencé à bien se souder grâce à l'ambiance de déplacement. L'une des Juniors féminines a également participé au Cross régional. Les JSP ont également répondu présents à la traditionnelle cérémonie du 11 novembre aux côtés des élus de Vinay et des Sapeurs-Pompiers.



Les rois mages de passage à La Providence



Le 8 janvier 2023, jour de l'épiphanie, l'ambiance à l'école de la Providence était à la fête. Au programme : une interprétation du chant des Trois petits pas par les élèves de cours moyens et par les élèves de cours élémentaire (en italien !), un spectacle d'ombres chinoises sur l'histoire des rois mages. Ces derniers (papas d'élèves) ont d'ailleurs ensuite surgi de nul part, parés de leurs plus beaux atours, de leurs présents et même de leurs instruments soutenant une chanson écrite par leur soin pour ce moment hors du temps. Ensuite les CP ont rappelé que chacun est un cadeau, et ils brandissaient des souhaits pour cette nouvelle année : sérénité, amour, paix, douceur, énergie... Le tout soutenu par des parents d'élèves au piano, accordéon et bodhran (instrument irlandais). Cette fête où de nombreuses familles étaient présentes s'est clôturée par un partage de galettes et un spectacle de zumba par les élèves sous l'impulsion incroyable de Kerwine, intervenante péri-scolaire. Une année 2023 qui commence en beauté !

Le Football Club du Canton de Vinay se structure



En ce début d'année, le FCCV voit l'arrivée de deux jeunes nouvelles recrues. **Alessio Ottaviano**, jeune Vinois en service civique en partenariat avec la mission locale de Vinay. Ce contrat, d'une durée de 9 mois se réalisera sur 24h hebdomadaires. Alessio effectuera des tâches pour l'association afin d'encourager le manger bouger. Il sera placé sous l'autorité du président du club, **Fabien Nurit**. D'autre part, **Emilie Ouvrard**, étudiante alternante à GUC, formation de Saint-Martin d'Hères en management du sport, vient

également étoffer le staff dans le but de devenir éducateur sportif. Elle aura en charge l'animation des séances d'entraînement pour l'école de foot, la mise en œuvre du PEF (Plan Educatif Fédéral), ainsi que la préparation d'une semaine de stage de football sur une des périodes de vacances scolaires à venir. Elle sera encadrée par **Pierre Merle**, responsable technique du club. Son contrat a une durée de 600 heures sur 1 an. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation et du sport ou BPJEPS est un diplôme de niveau IV qui a été créé en France en 2001 par le ministère français chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Il vise à former des animateurs ou des éducateurs sportifs professionnels capables d'élaborer et de mettre en œuvre des projets. La formation se déroulera en alternance centre de formation/entreprise. Enfin, le club a organisé une rencontre avec ses partenaires le 13 janvier au siège du club. L'occasion de rassembler la cinquantaine d'entreprises de la région qui l'aide tout au long de l'année. Ce moment de convivialité a permis de discuter des investissements et des projets du club. Cette rencontre a aussi pour but de pérenniser les liens entre les professionnels du canton et le club de football.

L'« Atelier Scénique » d'Impulsion Danse



Un nouveau cours « Atelier scénique » a vu le jour au mois de septembre sous l'impulsion de **Manon Chabord**, professeur de danse jazz. Ce cours est composé de six élèves motivées qui préparent avec assiduité plusieurs chorégraphies qu'elles présenteront en concours, rencontres chorégraphiques et spectacles de danse. Ainsi, elles participeront au Concours International *Odyssée de la Danse* les 7, 8 et 9 juillet au Théâtre « le Médián » de Saint Quentin Fallavier ; à des Rencontres Chorégraphiques le 26 mars à l'Espace Culturel « Le Coléo » de Pontcharra et au Gala annuel Impulsion Danse du 2 au 4 juin à la « Salle des Fêtes » de Vinay.

De haut en bas et de g. à d. : Emmi Comparato, Lisa Laffond, Ambre Louis, Louane Maurice, Léana Fonseca, Manon Chabord, Léana Soares.

Dons de sang en baisse : appel à la solidarité en ce début d'année



Si depuis le Covid la fréquentation des collectes de sang diminue, l'Établissement français du sang (EFS) fait part d'une situation particulièrement inquiétante depuis la fin d'année 2022. Il est temps « d'ouvrir les portes d'une collecte de sang pour faire cet acte de solidarité ». D'autant plus qu'en cette saison hivernale, les dons sont généralement moins nombreux.



ESPACE DEDIE AUX GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

En application du règlement voté lors du conseil municipal du 28 octobre 2020

GRUPE VINAY POUR VOUS AVEC VOUS

La ritournelle, La complainte, L'inquiétude du Vinois. Le texte que Vinay pour vous avec vous, vous présente devait paraître sur l'édition précédente. Suite à un problème technique, ceci n'a pu se faire mais comme les problèmes rencontrés par la population avec le départ des médecins reste d'actualité, cela ne change rien. Sachez toutefois que notre liste reste attentive aux décisions de la municipalité dans ce domaine. À Vinay, une ritournelle, dans les commerces, les coins de rue, les discussions au bar du coin, les espaces publics, la MSP entendez Maison de Santé Pluridisciplinaire. La question que nous posons tous : pourquoi ? Pont-en-Royans, moins peuplée que Vinay dispose de sa Maison de Santé Pluridisciplinaire. Par Vinay, nous entendons secteur géographique, le Pays Vinois est plus peuplé que le canton de Pont-en-Royans. Par conséquent la demande de soins est plus forte. Monsieur le Maire dit avoir réuni les professionnels de santé de Vinay et que certains ne sont pas d'accord pour la création de cette maison. Ce refrain, déjà entendu, sous le mandat du Maire précédent vire à la rengaine. Vinois et Vinois : nous avons eu des candidats mais ceux-ci ont préféré jeter l'éponge, découragés par le manque de locaux adaptés... ou alors en location dans le parc immobilier privé de la ville... La question : A quand les élus se décideront-ils à prendre le problème à bras-le-corps et dans le bon sens ? Car, outre le fait d'avoir un service rendu aux habitants, nous connaissons bon nombre de Vinois et Vinois qui ont leur médecin traitant à Tullins, Saint Marcellin voir beaucoup plus loin. Et là, nous touchons le problème du réchauffement climatique. Pour lutter contre, il est nécessaire, entre autre, de favoriser l'implantation de services de proximité immédiate, dans des locaux adaptés, neutres en bilan carbone et de promouvoir les mobilités durables. Ce même réchauffement climatique constitue un élément aggravant ou déclencheur de certaines pathologies. À un moment où l'on ne cesse de parler de transition énergétique, de déplacements en mode doux nous nous retrouvons dans l'obligation de prendre notre véhicule à chaque visite de santé. Tout cela génère des coûts, et peut retarder l'accès aux soins des personnes porteuses de handicap, dépendantes ou dans la précarité. A quand la réflexion, génératrice à l'échelle de notre territoire, de la mise en place d'un cercle vertueux ? Cela passe également par une mutualisation des moyens pour les médecins assurer les gardes de nuit. Autre question, seront-ils volontaires sur le secteur pour assurer les gardes de nuit dans une Maison de Santé Pluridisciplinaire ? une partie de l'engorgement des urgences trouverait solution... Vinay, le pays du bon sens Dauphinois, écoutons, entendons sa population et ses problématiques.

GRUPE ÉCOLOGIE, DÉMOCRATIE, SOLIDARITÉ

La proposition d'achat du château Montvinay a été votée par la majorité du Conseil municipal du 18 janvier 2023. Cet achat permettrait selon la majorité municipale de conserver, de valoriser le patrimoine historique de notre commune et de développer l'attractivité touristique du territoire, à priori dans un projet d'hôtellerie et de restauration haut de gamme ? Nous avons exprimé des interrogations concernant ce projet : intérêt patrimonial : quel diagnostic ? Quelle protection ? Quelle valeur ? Un patrimoine accessible aux Vinois ? Question de l'accès routier ? Quel fonctionnement ? Quel financement ? Quel investissement pour le porteur de projets ? Nous avons voté contre car ce projet doit être travaillé et partagé. Il y a trop d'incertitudes financières et d'interrogations. De plus, nous restons très attachés à la démocratie participative, à l'implication des habitants et habitantes. La construction de l'école de la Mayette 2, la future médiathèque sont des projets au service des Vinois et Vinois, il y a encore d'autres projets sociaux, culturels et écologiques à mettre en place qui doivent pouvoir être financés. L'échelon local peut permettre de construire des espaces de démocratie locale : réunions de quartier, réunions portant sur des projets, budget participatif. Nous aurons, une réflexion constructive. Vinay doit faire face aux enjeux essentiels de la transition écologique, démocratique, et sociale. N'hésitez pas à nous contacter : ecologievinay@gmail.com

VENREDI 3 FÉVRIER

❖ RÉUNION PUBLIQUE SUR LE FRELON ASIATIQUE

→ Organisé par L'Association pour le Développement de l'Apiculture à Vinay (ADAV) à la salle des fêtes de Vinay

DU 6 AU 10 FEVRIER

❖ STAGE DE DANSE CLASSIQUE & JAZZ

→ Organisé par Impulsion Danse. Du 6 au 8 de 11h à 15h30, salle d'évolution sportive (à partir de 12 ans : niveau classique, débutant et jazz élémentaire)

06 86 05 62 50

❖ STAGE ZUMBA FITNESS & STRETCHING

→ Organisé par Impulsion Danse. Les 7 et 10 février de 19h à 20h30 à la salle d'évolution sportive (à partir de 12 ans et adultes) **06 86 05 62 50**

SAMEDI 18 FÉVRIER

❖ ATELIER YOGA

→ Organisé par le Club Yoga Vinay à l'école Mayette 2. Pratique de yoga postural, méditations, pranayamas, échanges autour de l'énergie de la saison. **Inscriptions au 06 78 36 76 77, ouvert à tous de 10h à 13h, 25 à 30 €.**

DU 20 FÉVRIER AU 17 MARS

❖ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

→ Inscription des enfants nés en 2020, 2019 ou 2018 à l'école publique maternelle Le Sequoia pour l'année scolaire 2023-2024. **1. Prendre RDV au 04 76 36 52 33 pour la pré-inscription. 2. Rencontre avec le directeur M. Mocellin.**



SAMEDI 11 MARS

❖ SOIRÉE CONCERT

→ Organisée par LeZ'Arts en Fête avec les groupes *On s'erre les coudes* et *The comments*.

Salle des fêtes, 06 79 83 52 53.

SAMEDI 18 MARS

❖ PUCES DES COUTURIÈRES

→ Organisé par l'association Patchalanoix, club de patchwork pour la 2^{ème} année consécutive. 25 exposants vous proposeront tissus, fils, aiguilles, laines, passementerie et boutons, dentelles, mais aussi loisirs créatifs et petites décorations, petite restauration.

Salle des fêtes, 9h00 à 17h00 - gratuit.

**Inscriptions : janssen.maryse@orange.fr
06 87 90 30 19.**



❖ ON VOUS EMMÈNE AU SPECTACLE

→ Organisé par LeZ'Arts en Fête. Transport à Lyon à la Maison de la danse pour vibrer avec la compagnie québécoise « *La machine de cirque* » qui présentera son spectacle alliant cirque, danse, musique et humour...

Réservation : 06 79 83 52 53.



DIMANCHE 19 MARS

❖ COMMÉMORATION

→ En mémoire de la fin de la Guerre d'Algérie.

Monument aux Morts, 11h.

VENREDI 24 MARS

❖ CARNAVAL DE L'ÉCOLE

→ Organisé par l'école publique. à vos déguisements !

En cas de mauvais temps, le carnaval sera reporté au 31 mars.



MARDI 18 AVRIL

❖ DON DE SANG

→ Organisé par l'ESF avec l'association pour le don du sang bénévole.

SAMEDI 29 AVRIL

❖ SPECTACLE HUMOUR

→ La compagnie L'Amphithéâtre joue *Le Hérisson*, une succession de sketches avec pour trait d'union l'absurde, l'amour et l'humour avec des textes signés Coluche, Raymond Devos, Jean-Marie Gourio, Jean Legeay, Gérard Levoyer, Jean Poirèt, Stéphane Titeca. Rires garantis ! Soirée proposée par Les P'tits Moussvinoix. Les bénéficiaires récoltés financeront une partie de la classe de mer à Kerfany des élèves de CM2 de l'école La Mayette. **20h30, salle des fêtes.**

Le Grand Séchoir
Toutes les animations du Grand Séchoir. L'agenda complet :